



Crolles, le vendredi 21 janvier 2022

**A Mesdames les conseillères
Et Messieurs les conseillers**

Nos réf. : JUR/2022-02

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 28 janvier 2022
à 19 heures 00 – l'Atelier – 47 rue du Moulin, 38920 Crolles

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Philippe LORIMIER
Maire de Crolles



Ordre du jour :

Nombre total de projets de délibération : 12

1. AFFAIRES TECHNIQUES - URBANISME – ENVIRONNEMENT

- 1.1. Mise à disposition de personnel et de matériel au profit de l'Association Foncière Agricole autorisée des coteaux de Crolles
- 1.2. Mise à disposition de biens meubles et/ou immeubles dans le cadre du transfert de compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes le Grésivaudan

1.3. Dépôt d'un permis de démolir

2. AFFAIRES FINANCIERES

2.1. Aide à la relance de la construction durable

3. AFFAIRES JURIDIQUES

3.1. Travaux de voiries et réseaux divers : lancement d'un accord cadre à bons de commande

3.2. Modification de l'article 3.3 du règlement intérieur du Conseil municipal

3.3. Convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation d'une étude à la suite d'un éboulement

3.4. Remplacement d'un conseiller municipal au sein des commissions municipales « Finances, vie économique, commerce » et « Espaces de vie »

3.5. Remplacement d'un administrateur au sein du Centre Communal d'Action Sociale

4. AFFAIRES SOCIALES

4.1. Convention entre le préfet de l'Isère et les services utilisateurs du système national d'enregistrement des demandes de logement social

4.2. Vente de logements sociaux – SDH Le Soleil

5. AFFAIRES JEUNESSE ET VIE LOCALE

5.1. Glisse 2022 – Aide à la location de matériel